



Communiqué de presse du 9 janvier 2019

EN 2 MOIS : 7 OUVERTURES DOMINICALES POUR LES SALARIES DU COMMERCE A TOURS !

POUR LES UNIONS DEPARTEMENTALES CGT ET FO 37 C'EST INACCEPTABLE ! LE MOUVEMENT DES GILETS JAUNES A BON DOS !

Alors que depuis la loi Macron de 2015, le nombre d'ouvertures du dimanche a déjà doublé passant de 3 à 7 ouvertures dominicales autorisées sur la métropole, l'année 2019 débute par un sérieux coup porté au repos des salariés de ce secteur (mais aussi au respect de leur vie familiale et personnelle).

Le patronat demande ainsi à la Préfecture, sur la foi d'un article du code du travail détourné de son objet, de bien vouloir accorder 2 ouvertures supplémentaires aux commerces de la ville de Tours, au prétexte que le mouvement des gilets jaunes aurait porté atteinte au C.A des enseignes, des boutiques et des commerces de la ville et du centre ville.

Les organisations syndicales CGT ET FORCE OUVRIERE s'insurgent contre cette demande et interpellent publiquement Madame La Préfète :

NON à de nouvelles dérogations supplémentaires, Madame la Préfète NE SIGNEZ pas un tel arrêté !

- Alors que Les salariés des commerces de la métropole se sont déjà vus imposer 4 dimanches travaillés en décembre, rajouter 3 nouvelles ouvertures le dimanche en janvier ne sert en rien l'intérêt général, ni même l'intérêt particulier de ces salariés. 7 dimanches travaillés sur 8, oui c'est parfaitement inacceptable ;
- Alors que la période des soldes s'ouvre, les magasins pourront recourir à des prix soldés pendant plusieurs semaines y compris ce dimanche 13 janvier où l'ouverture des commerces est déjà prévue, pour vendre leurs stocks ;
- Alors que le nombre de 7 ouvertures dominicales a été arrêté pour l'ensemble de la métropole pour 2019 et pour tous les commerces malgré l'avis défavorable de nos syndicats et notre opposition à son extension ;
- alors que la baisse de la consommation est essentiellement due à la baisse du pouvoir d'achat, la précarité du travail, le chômage, la paupérisation...

On assiste dans notre département comme ailleurs, à nouveau, à une volonté commune du patronat et des pouvoirs publics d'assouplir les règles dérogatoires et à libéraliser plus en plus le travail du dimanche pour les commerces de la ville de tours (ceci créerait de facto un précédent qui ferait tâche d'huile pour les autres communes ou zones commerciales).

Cette volonté ou ces décisions libérales (prises en dehors de tout cadre de négociation avec les syndicats qui plus est), dont on peut douter de leur légalité d'ailleurs, remettent en cause la vie familiale et personnelle des salariés du secteur et vont rendre leurs conditions de travail et d'existence encore plus difficiles

Là, n'est pas la solution pour faire repartir réellement l'activité économique dans le département ou le pays et créer de l'emploi ! Pour consommer encore faut-il en avoir les moyens et les mesures Macron ne répondent en rien à cette urgence sociale!

Les employeurs qui réclament toujours plus d'aides et d'exonérations sociales ou/et fiscales, ont vu toutes leurs revendications satisfaites par ce gouvernement comme les précédents, et il leur en faut encore plus, en particulier pour les plus grandes enseignes, alors que les salariés de ces secteurs sont les moins rémunérés et les plus précarisés avec le recours au temps partiel contraint. Avec l'ensemble des salariés et leurs organisations syndicales CGT et FORCE OUVRIERE, nous réaffirmons nos revendications:

**PAS UN SEUL DIMANCHE SUPPLEMENTAIRE EN 2019 !
NON AU TRAVAIL DOMINICAL ! RESPECT DE LA VIE DES SALARIES !
AUGMENTER LES SALAIRES, LES PENSIONS, LES RETRAITES ET LES MINIMA SOCIAUX !**